



Paris, le 11 Mars 2021

COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN AU MONDE DE LA CULTURE

Le syndicat CGT des services postaux de Paris et les postières et postiers parisiens apportent tout leur soutien aux intermittents, artistes et salariés du monde du spectacle et de la culture mobilisés depuis des mois. Notamment le 4 mars avec des rassemblements et les manifestations sur tout le territoire, puis l'occupation du théâtre de l'Odéon à Paris.

Ils réclament la prolongation de l'année blanche, dénoncent leurs conditions d'existence de plus en plus précaires du fait de la fermeture de tous les lieux culturels, et l'annonce de l'entrée en vigueur de la réforme injuste de l'assurance chômage dès le 1^{er} juillet prochain.

Avec ces salariés mobilisés, nous demandons la réouverture immédiate des salles de spectacles, de concert, des cinémas, des musées, des théâtres et de tous les lieux de culture fermés autoritairement depuis des mois et sans perspective de réouverture à ce jour.

Par la prolongation de l'état d'urgence sanitaire, ce gouvernement cherche à imposer une précarité permanente, qui n'a pas pour objet de lutter contre l'épidémie mais de remettre en cause toutes les libertés. Il suffit de voir que dans le même temps, il continue à fermer par milliers les lits d'hôpitaux.

La culture, est essentielle et prioritaire ! C'est un de nos biens communs, c'est notre vivre ensemble, c'est l'émancipation de toutes et tous !

Nous demandons :

- **La réouverture sans délai de tous les lieux de culture**
- **Le retrait de la réforme de l'assurance chômage**

De son côté, le service public postal est lui aussi durement attaqué. Loin de tirer les leçons de la situation, la direction de La Poste accélère ses projets de réduction des postes et de fermetures de sites. C'est inacceptable. Les postières et les postiers étaient en première ligne pour assurer leurs missions, leur travail doit être reconnu comme il se doit, le service public postal doit être assuré.

Nous appelons par conséquent les postières et les postiers à se mobiliser massivement dans les jours à venir, notamment le mardi 16 mars pour :

- **L'emploi**
- **Les salaires**
- **Les conditions de travail**
- **Le Service Public**

Paris, le 10 mars 2021